

Flash info - Réunion DS/DG 2 juillet 2026

ACTION SOCIALE : LA CFDT-VNF OBTIENT UNE PREMIÈRE AVANCÉE SUR LES TITRES-RESTAURANT ET POURSUIT LE COMBAT

À l'issue des derniers arbitrages de la direction concernant la réforme de l'action sociale des personnels de droit public, plusieurs décisions importantes ont été actées.

Une première avancée obtenue sur les titres-restaurant

La direction a décidé de revaloriser la valeur faciale des titres-restaurant à **10 €**, contre **9 €** actuellement, à compter du **1er juillet 2026**. Cette évolution constitue une première réponse aux revendications portées par **la CFDT-VNF** dans la continuité de son combat pour obtenir les titres restaurant pour tous les personnels et d'en harmoniser le montant. Si cette augmentation va dans le bon sens et concerne désormais tous les personnels, elle reste toutefois insuffisante au regard de l'augmentation continue du coût de la restauration.

La CFDT-VNF continuera donc à défendre une revalorisation plus ambitieuse et vise l'atteinte des 12€ pour 2028.

Le maintien des CLAS est confirmé pour 2027

La direction renonce à sa réforme sur l'action sociale au 1^{er} janvier 2027 et confirme le **maintien des CLAS actuels**.

La CFDT-VNF s'est toujours opposée à une centralisation excessive de l'action sociale à moyens constants et s'est toujours opposée à une gouvernance qui fasse des représentants des personnels de simples exécutants sous contrôle permanent de l'administration. L'action sociale à VNF mérite des moyens à la hauteur de l'engagement des personnels et VNF en est loin même si la direction met en avant un budget supérieur à celui du ministère. **La CFDT-VNF restera pleinement mobilisée pour défendre une action sociale de proximité, équitable, sécurisée et au service de tous les personnels.**

La CFDT-VNF reste ouverte à de futures discussions sur l'évolution de l'action sous réserve de moyens à la hauteur des ambitions. Si la direction révisé sa copie, la porte de la CFDT-VNF reste ouverte !

